



PRIX DU BENEVOLAT
FICHE D'INSCRIPTION

Dossier à retourner pour le 8 juin 2023

| Candidat | |
|---------------------|----------|
| Nom : | Prénom : |
| Date de naissance : | |
| Adresse : | |
| Code postal : | Ville : |
| Email : | Tél. : |

| Association | |
|---|---------|
| Nom de l'association : | |
| Personne référente au sein de l'association : | |
| Adresse : | |
| Code postal : | Ville : |
| Email : | Tél. : |

Afin de pouvoir prétendre au prix du bénévolat, décrire au verso, soit :

- L'engagement, le parcours et l'investissement du bénévole au sein de la vie associative et illustrer cette participation active par des exemples.
- L'action en mettant en avant l'intérêt éducatif et social et en précisant la part que le bénévole y a prise.

Comme l'indique le règlement du prix du bénévolat, les critères permettant d'évaluer les candidats sont :

L'engagement personnel et social :

Ce critère correspond à la continuité de l'engagement bénévole, à la variété des activités bénévoles et à l'assiduité aux activités.

La détermination :

Les activités bénévoles se sont poursuivies malgré les contraintes et les obstacles rencontrés.

La capacité de mobilisation :

La personne bénévole agit activement pour mobiliser les ressources humaines.

L'innovation :

La personne bénévole a innové dans son action bénévole ou à la création d'un service nouveau ou différent.

Le prix du bénévolat est remis par la commune de Pleumeleuc et vise à récompenser une personne âgée de moins de 25 ans, ainsi que deux personnes de plus de 25 ans.

